

# LIMITER L'ATTRITION DANS ELIPA 2 : ÉTABLIR DES FICHES D'INDIVIDUS PRIORITAIRES

*Loreline COURT (\*), Jade HENRY (\*\*) et Louis-Marie NINNIN (\*\*)*

*(\*) Insee, Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale (DMCSI), Département méthodes statistiques (DMS)*

*(\*\*) Ministère de l'Intérieur, Direction générale des étrangers en France (DGEF), Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)*

[lorelaine.court@insee.fr](mailto:lorelaine.court@insee.fr)  
[jade.henry@interieur.gouv.fr](mailto:jade.henry@interieur.gouv.fr)  
[louis-marie.ninnin@interieur.gouv.fr](mailto:louis-marie.ninnin@interieur.gouv.fr)

**Mots-clés :** Attrition, non-réponse, collecte, données de panel, protocole

**Domaine concerné :** Non-réponse

---

## Résumé

L'enquête Elipa 2 est une enquête longitudinale sur trois ans (2019, 2020 et 2022). Elle interroge des détenteurs d'un premier titre de séjour obtenu en 2018, d'une durée d'au moins un an, résidant dans l'un des dix départements en France métropolitaine où ils étaient les plus nombreux en 2018.

L'attrition de la deuxième vague a été réduite par l'élaboration d'un modèle prédictif de non-réponse basé sur l'expérience de la première interrogation. Il s'agit d'un modèle polytomique permettant de distinguer les trois types de non-réponse considérés : refus de participer, problème de téléphone et non-contact. L'identification d'individus appelés « prioritaires » car susceptibles de ne pas répondre la deuxième fois a ainsi été possible et un suivi particulier a été mis en place pour ces personnes.

La constitution d'un groupe de test et de contrôle d'individus prioritaires a permis d'évaluer cette méthode dans sa globalité. Les taux de réponse respectifs de chaque groupe (individus non-prioritaires, prioritaires de test et prioritaires de contrôle) ont montré une bonne identification des individus prioritaires appuyée par l'action de priorisation au moment des entretiens en 2020.

## Abstract

Elipa 2 is a longitudinal survey over three years (2019, 2020 and 2022). The interviewees are holders of a first residence permit obtained in 2018, for a period of at least one year, settled in one of the ten departments in metropolitan France where they were the most numerous in 2018.

Second wave attrition was reduced by building a predictive nonresponse model based on the experience of the first wave. A polytomous model was used to distinguish the three types of non-response: refusal to participate, telephone problem and non-contact. The identification of "priority individuals", meaning individuals that are likely not to respond for the second wave, was thus possible and a special protocol was set for these people.

The constitution of a test and control group of priority individuals made it possible to evaluate the method. The response rates for each group (non-priority, test priority, and control priority individuals) showed good identification of priority individuals, allowed by the prioritization actions during the interviews in 2020.

## **Introduction**

Elipa 2, Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (personnes admises au séjour), concerne l'ensemble des étrangers, âgés de 18 ans ou plus, ressortissants des pays tiers à l'Union européenne des vingt-huit, l'Islande, la Norvège, le Lichtenstein et la Suisse, auxquels a été délivré un premier titre de séjour d'au moins un an en 2018. Les titres étudiants sont exclus du champ, car les étudiants n'appartiennent pas à la migration permanente : un étudiant sur deux repart dans les deux années suivant son arrivée (Lauraire, 2017). L'enquête est réalisée dans les dix départements de la France métropolitaine dans lesquels les primo-arrivants étaient les plus nombreux en 2018 : Bouches-du-Rhône (13), Nord (59), Rhône (69), Paris (75), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95).

En 2018, en France métropolitaine, 118 928 premiers titres de séjour correspondant aux critères retenus ont été délivrés. L'enquête Elipa 2 est représentative des 59 294 primo-arrivants résidant dans l'un des dix départements de l'enquête, soit près de la moitié (Jourdan, Prévot, 2020).

L'objet de l'enquête étant de suivre le parcours d'intégration des primo-arrivants, les enquêtés sont interrogés à trois reprises : en 2019, 2020 et 2022. Les thèmes abordés lors des entretiens sont par exemple la vie de famille, l'acquisition de la langue française, l'accès à l'emploi, au logement et la vie sociale ; ainsi que, pour ceux qui l'auraient suivi, la satisfaction et l'évaluation du dispositif d'accueil mis en place par le ministère de l'Intérieur qu'est le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR). Les entretiens sont réalisés par des enquêteurs bilingues en face-à-face, au domicile de la personne ou dans un lieu public. Le questionnaire a été traduit en neuf langues autres que le français : arabe, anglais, bengla, chinois, espagnol, russe, soninké, turc et tamoul. En moyenne, un entretien dure 45 minutes.

Une première édition de l'enquête Elipa avait déjà été réalisée en 2010, 2011 et 2013. Il s'agissait de la première opération scientifique permettant un suivi de cohorte en trois vagues de primo-arrivants auxquels venait d'être délivré un premier titre de séjour et ayant signé un Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI).

En se basant sur l'expérience d'Elipa 1, l'objectif était d'interroger entre 6 000 et 6 500 primo-arrivants au cours de la première vague pour arriver à environ 3 500 répondants à la troisième et dernière vague. Pour y arriver, un taux de réponse d'au moins 75 % entre chaque vague était visé.

### **1. Dispositifs mis en place pour atteindre les objectifs en terme de participation**

#### **1.1 Protocole de recrutement des enquêtés**

##### **1.1.1 Échantillonnage**

La base de sondage est extraite de l'application de gestion des ressortissants étrangers en France (Agdref) qui gère la délivrance de titres de séjour. Cette base contient quelques caractéristiques démographiques comme le sexe, l'âge, le pays d'origine, la nationalité et renseigne également des coordonnées postales et téléphoniques pour chaque personne enregistrée.

Parmi les 59 294 individus dans le champ de l'enquête, 20 000 sont échantillonnés.

L'échantillon est stratifié selon l'âge, le motif administratif d'admission au séjour et la nationalité (« francophone » vs « non francophone »).

### 1.1.2 Recrutement téléphonique et phase de contact

Afin de pouvoir interroger un maximum de personnes en face-à-face lors de la première interrogation, les enquêtés sont recrutés au cours d'un entretien téléphonique appelé le CATI (*Computer Assisted Telephone Interview*). L'enquête leur est alors présentée et la personne accepte ou non de participer à l'enquête.

La base Agdref a permis d'obtenir 84 % de numéros de téléphone complets, valides ou non (74 % directement issus de la base et 10 % après un travail d'enrichissement par le prestataire à partir des autres informations).

En parallèle, un courrier a été envoyé aux 20 000 adresses tirées depuis Agdref. Ce courrier contenait quatre éléments :

- Une **lettre avis**, présentant l'enquête ainsi que la nécessité d'y répondre ;
- Un **dépliant**, reprenant les grandes idées de la lettre avis de manière synthétique ;
- Un **coupon réponse**, permettant aux personnes de nous signaler un ou deux numéros de téléphone pour les contacter ;
- Une **enveloppe retour** pour le renvoi éventuel du coupon réponse.

Ce courrier n'a pas pu être distribué pour 1 352 personnes (presque 7 %) faute d'adresse valide.

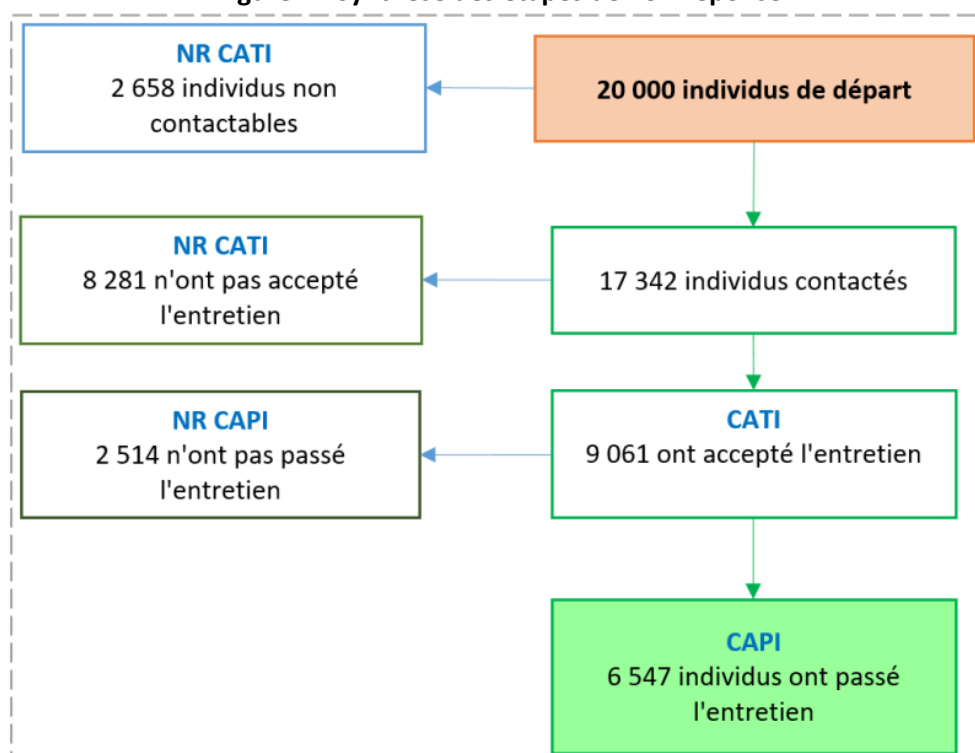
A la clôture du recrutement CATI, en tenant compte des coupons réponses retournés, 17 342 personnes, soit près de 87 % de l'échantillon initial des 20 000 primo-arrivants, ont été contactées par téléphone.

Sur ces 17 342 personnes, 9 061 ont accepté de participer en passant l'entretien en face-à-face soit un taux d'acceptation de 52 %. Les autres n'ont pas forcément refusé de participer (seulement 3 % de refus) mais n'ont pas pu être joints : 30 % étaient des faux numéros (mauvais destinataires, numéro non attribué...) et 6 % n'ont jamais répondu. Le reste des non-acceptations est plutôt dû à des problèmes logistiques (barrière de la langue, impossibilité de se présenter...).

Ceux qui n'ont pas pu être contactés ou ceux qui n'ont pas donné leur accord pour l'entretien en face-à-face sont considérés comme « non-répondants CATI ».

Au lancement du terrain pour les entretiens en face-à-face CAPI (*Computer Assisted Personal Interview*), les enquêteurs recontactent ceux qui avaient accepté pour fixer les modalités pratiques de l'entretien. A la fin du terrain, ceux qui n'ont pas été interrogés sont considérés comme « non-répondants CAPI ».

Figure 1 - Synthèse des étapes de non-réponse



Source : Base de gestion, Elipa 2

### 1.1.3 Test avant la grandeur réelle

Comme réalisé usuellement, pour chaque vague de l'enquête, un test auprès d'un groupe de personnes réduit est réalisé plusieurs mois avant le terrain en grandeur réelle. Ce groupe de test permet de vérifier la durée de passation du questionnaire (une heure en moyenne), de modifier certaines questions, d'ajuster les formations des enquêteurs et enfin de donner une indication *a priori* du taux de réponse.

Un « échantillon test » de 1 000 individus correspondant à notre champ et tout autre que les 20 000 de l'échantillon initial a donc été tiré dans Agdref. 239 personnes ont été interrogées à l'occasion du test de la première vague, 6 mois avant les entretiens en grandeur réelle.

## 1.2 Protocole pour limiter l'attrition entre deux vagues

Une fois la première interrogation passée, l'enjeu était de ne pas perdre la trace des répondants jusqu'à la deuxième vague, soit un an après.

### 1.2.1 Le coupon déménagement

Les travaux portant sur la première enquête Elipa ont montré que l'attrition de l'échantillon entre deux vagues était essentiellement due à des difficultés de contact et aux déménagements hors des départements de l'enquête. Les refus explicites étaient particulièrement faibles.

Lors de l'entretien, l'enquêteur laisse à l'enquêté un coupon-réponse et une enveloppe T lui permettant de prévenir d'un éventuel déménagement dans l'inter-vague.

### 1.2.2 Le(s) suivi(s) inter-vagues

Un suivi inter-vague a également été mis en place, permettant de reprendre contact avec les répondants entre deux vagues d'enquête et, éventuellement, de mettre à jour leurs coordonnées.

Le principe est de contacter, par téléphone, tous les 6 mois environ (soit 1 seul suivi entre les vagues 1 et 2 mais 3 suivis entre les vagues 2 et 3), les répondants de l'interrogation précédente, au test comme en grandeur réelle. Pour les personnes qui n'ont pas pu être contactées par téléphone, un coupon réponse avec une enveloppe T leur sont envoyés.

Pour le premier des trois suivis entre les vagues 2 et 3, l'adresse mail, lorsqu'elle était connue, a permis de compléter le suivi des répondants vague 2. Elle n'a pas été réutilisée pour les deux autres suivis. A l'issue de ces trois suivis de recontact pour préparer la vague 3, 96 % des répondants de la vague 2 ont été recontactés au moins une fois. A titre indicatif, le taux de recontact entre les vagues 1 et 2 avait été de 78 %.

A noter qu'une personne qui n'a pu être recontactée par aucun moyen est quand même susceptible de participer.

### **1.3 Résultats des taux de réponse des deux premières vagues**

En 2019, lors de la première interrogation, sur les 9 061 personnes qui avaient accepté de participer à l'enquête lors du CATI, 6 547 ont finalement répondu.

Ne sont réinterrogés en deuxième vague que les répondants de la première. Lors de la deuxième vague, 5 021 des répondants de la première ont pu être réinterrogés, soit un taux de réponse de 76,7 % qui dépasse donc le taux de réponse visé. Pour la vague 3, sur le terrain au printemps 2022, l'objectif est le même : au minimum 75 % de répondants de la vague 2, soit environ 3 750 individus. A titre indicatif, le taux de réponse en vague 3 pour le groupe de test est de 77 %.

### **1.4 Problématique**

En plus des dispositifs décrits précédemment pour optimiser les taux de réponse, un travail de prédiction du risque de non-réponse pour la vague suivante de chaque individu entre chaque vague a été conduit.

Afin de prévenir la non-réponse en vague n, nous cherchons à caractériser les profils des mauvais répondants de la première vague pour identifier les potentiels mauvais répondants en vague n-1. Nous désignons ces mauvais répondants comme « individus prioritaires ».

L'identification de tels individus avait été faite lors de la première édition d'Elipa mais seulement pour la vague 3 [3]. Deux modèles de non-réponse basés sur les non-répondants de la vague 2 d'Elipa 1 avaient permis de calculer respectivement une probabilité d'avoir des difficultés à être contacté et une probabilité d'accepter de répondre. La principale limite à ces travaux repose sur le fait qu'aucune population témoin à laquelle se référer n'avait été identifiée, contrairement ce qui a été mis en place pour Elipa 2.

Ce papier porte sur l'identification des individus prioritaires pour la vague 2 et 3 d'Elipa 2 dont la méthodologie est inspirée des travaux effectués pour Elipa 1. L'utilisation qui en a été faite sur le terrain et les résultats seront également présentés.

## **2. Spécification des individus mauvais répondants**

### **2.1 Analyse de la non-réponse en première vague**

Les variables disponibles en vague 1 pour expliquer le comportement de réponse proviennent de deux bases. La première est la base de sondage Agdref qui contient des informations sur les titres de séjour (dates, type, motif de délivrance, etc.) ainsi que sur leur titulaire (sexe, date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone, nationalité et parfois langues parlées). La deuxième est une base de

gestion fournie par le prestataire chargé de la mise en place et de la passation des entretiens. Cette seconde base inclut différentes variables de suivi dont certaines relatives aux coordonnées et aux différentes prises de contact comme un indicateur sur la réception de la lettre-avis informant de l'approche des entretiens et permettant ainsi de valider l'adresse postale.

Une variable « *type de réponse* » en quatre modalités est créée : une modalité d'accord (accepte) et les trois modalités de non-réponse (refus / problème de téléphone / problème de contact). « Problème de téléphone » correspond à un numéro incorrect et « problème de contact » regroupe les autres causes de non-réponse incluant, entre autres, les problèmes de langues, les déménagements, les décès...

La répartition des trois modalités de non-réponse par rapport à l'ensemble des variables de la base de sondage Agdref ainsi que de la base de gestion est analysée afin de mettre en avant les caractéristiques différentes de ces trois types de non-réponse. Des profils différents se distinguent.

La modalité « refus » ressort plus nettement pour les jeunes de moins de 24 ans : ils représentent près de 33 % des refus alors qu'ils sont moins de 21 % dans l'échantillon. De même, les femmes représentent près de 55 % des refus alors qu'elles ne sont que 44 % dans l'échantillon. Le risque de non-contact est en revanche plus important chez les 55 ans et plus (14 % de non-contact pour 8 % dans l'échantillon).

La variable origine a une influence importante sur la modalité « non-contact ». En particulier, les personnes venant de pays francophones ont moins de risque de non-contact (35 % par rapport 56 % dans l'échantillon total) alors que celles venant d'Asie ont un fort risque de non-contact (47 % par rapport à 28 % dans l'échantillon total).

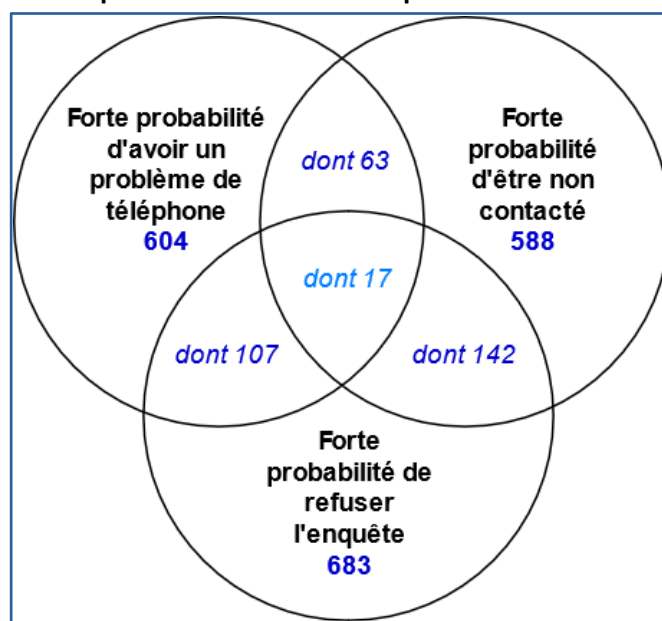
Concernant le motif du titre de séjour, les bénéficiaires d'une protection internationale ont peu tendance à refuser (16 % par rapport à 22 %) mais présentent un fort risque de non-contact (29 % par rapport à 22 %). Enfin, les individus ciblés comme ayant des « problèmes de téléphone » ne présentent aucune caractéristique spécifique par rapport à l'échantillon de départ. Les résultats détaillés peuvent être retrouvés en annexe.

## **2.2 Modélisation de la non-réponse et correction du biais**

Lors du processus de redressement de la non-réponse, plusieurs modèles de correction sont testés. Le modèle retenu est un modèle polytomique non ordonné incluant les variables âge, origine (pays francophones/pays non francophones répartis par continent), motif du titre de séjour, sexe ainsi qu'une indicatrice estimée de réception de la lettre-avis et une indicatrice de résidence en Île-de-France.

Est ensuite estimée pour chaque répondant de la vague 1 une probabilité, pour la vague 2, d'être en « refus », d'être en « problème de téléphone » et d'être en « non contact ». La probabilité de donner son accord de principe pour répondre à l'enquête est aussi mécaniquement estimée mais n'est pas mobilisée pour ce travail. Une probabilité est notée comme *forte* si elle est parmi les 10 % les plus élevées de sa catégorie de non-réponse : de là découle la qualification d'individu à risque. Un individu avec une probabilité forte de refuser peut aussi avoir une probabilité forte d'avoir un problème de téléphone. De ce fait, 261 individus (3,99 %) cumulent deux risques et 17 individus (0,26 %) cumulent les 3 risques. Plus explicitement, les individus à risque dans chaque catégorie se répartissent comme suit :

Figure 2 - Répartition des différentes probabilités de non-réponse



Source : Elipa 2, vague 2

Un individu est défini « prioritaire » s'il présente au moins un risque. Ainsi, le modèle identifie 1 580 individus prioritaires.

### 2.3 Validité du modèle

Usuellement, afin de mesurer l'impact d'un évènement, un groupe de contrôle (« groupe témoin ») est constitué. Ce dernier ne reçoit pas le traitement administré aux autres individus. Le groupe auquel le traitement est appliqué est appelé quant à lui « groupe test ». La population test doit présenter les mêmes caractéristiques que celle de contrôle afin de les rendre comparables. À la fin de l'expérience, la comparaison entre les deux groupes permet d'estimer l'effet du mécanisme étudié.

Ici, le traitement appliqué aux individus de la *population de test* consiste à contacter en priorité ces individus : les enquêteurs ont comme consigne de les appeler dès le début du terrain pour passer l'entretien de la deuxième vague afin de disposer de plus de temps pour parvenir à les interroger. Ce mécanisme de priorisation de certains individus a également été présenté lors des formations enquêteurs et enquêtrices pour la vague 2 afin de bien répondre à certaines questions. Aucune incitation financière n'a été proposée pour prioriser le traitement. Les deux groupes sont constitués aléatoirement : tous les individus ont la même probabilité d'être sélectionnés dans un groupe ou dans l'autre. Ainsi, sur les individus prioritaires, 785 sont notés comme *population de test* et sont envoyés au prestataire comme prioritaires. Le détail du profil de non-réponse est conservé au sein du département. Le reste (795 individus) est utilisé comme *population de contrôle* en interne. La répartition des deux groupes par rapport aux nombres de risque est la suivante :

Tableau 1 - Répartition des différentes populations prioritaires

		Prioritaires test		Prioritaires contrôle	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Nombre de risque(s)	1	647	82,4	655	82,4
	2	130	16,6	131	16,5
	3	8	1,0	9	1,1
<i>Total</i>		785	100	795	100

Source : Elipa 2, vague 2

En raison de la crise sanitaire au printemps 2020, la collecte s'est déroulée en deux phases. La première période dure 23 jours avant le 17 mars. La seconde période, en sortie de confinement, dure environ cinq mois, du 6 juin au 7 novembre 2020. Sur les 785 individus transmis en fiches prioritaires au prestataire, 589 ont finalement été interrogés (soit 75 %). Plus spécifiquement, ils ont été répartis de la manière suivante : 63 entretiens durant la première phase de l'enquête (1,3 % de l'échantillon total) et 526 à partir de juin (10,5 % de l'échantillon total).

Afin d'estimer si le modèle de non-réponse est pertinent, le taux de réponse de la deuxième vague du groupe non-prioritaire (soit 77,5 %) est comparé à celui du groupe prioritaire de contrôle (soit 73,1 %). La différence de 4,4 points est significative (Z-test), le modèle mis en place est donc pertinent. De plus, 75,0 % de la population de test a répondu en vague 2, contre les 73,1 % de la population de contrôle. Le traitement a donc eu un effet positif, puisqu'il a permis de réduire de 2 points la différence de taux de réponse par rapport à la population non-prioritaire. Si l'écart est faible il est significatif avec un seuil de risque de 10 % (Z-test).

Enfin, en moyenne, 12,7 % des individus interrogés avant le confinement étaient « prioritaires » contre 12,0 % de ceux interrogés après. Les individus « prioritaires » ont ainsi été un peu plus souvent traités au début qu'en fin d'enquête.

**Tableau 2 - Taux de réponse selon le caractère prioritaire**

	Part de répondants	Différence (en pts) avec les non-prioritaires
<b>Dans la population totale</b>	76,69	-
<b>Dans la population prioritaire</b>	74,05	
...dans la population de test	75,03	2,50
...dans la population de contrôle	73,08	4,45
<b>Dans la population non prioritaire</b>	77,53	-

Source : Elipa 2, vague 2

### 3. Évolutions de la méthodologie pour la troisième vague

L'analyse des résultats en vague 2 montre que le modèle a relativement bien identifié les personnes risquant de ne pas répondre, et le traitement mis en place pour pallier la non-réponse a pu légèrement limiter l'attrition. En s'appuyant sur les enseignements de ces premiers résultats, l'identification des individus prioritaires pour la troisième vague repose sur une méthodologie similaire, enrichie par les nouvelles variables issues du questionnaire de la première vague.

L'identification des trois principaux risques de non-réponse reposait pour le précédent modèle sur les retours du CATI. Cette phase de recrutement téléphonique n'était nécessaire que pour la première vague. Par la suite, les individus sont seulement recontactés au moment de la prise de rendez-vous pour l'entretien, ce qui ne permet pas de catégoriser aussi précisément le type de non-réponse.

Cependant, pour les non-répondants de la vague 2, le dernier « statut de contact » nous permet de construire une catégorisation en trois groupes assez proche de celle précédemment réalisée à partir du CATI : « refus » lorsque l'individu exprime clairement son refus de participer à l'enquête, « problème de contact » pour un dernier statut de contact indiquant des difficultés à joindre l'individu, et « autre » (absence de longue durée, décès, en attente de réponse ou de recontact ...).

Le modèle de non-réponse utilisé pour identifier les individus prioritaires pour la vague 2 s'appuyait sur des variables de la base de sondage, et permettait donc de dresser le profil des non-répondants de l'échantillon initial, c'est-à-dire ceux qui ne participeraient pas à l'enquête. Pour la vague 3, la modélisation peut être enrichie par les variables issues des réponses à la première vague, et on prédira donc cette fois le comportement de non-réponse des individus ayant déjà participé à la première vague, et ayant donc déjà donné à priori leur accord pour les vagues suivantes. Un nouveau modèle



est donc justifié, dans la mesure où le profil des non-répondants « perdus » entre deux vagues n'est pas forcément le même que celui des non-répondants à la première vague.

Le nouveau modèle retenu est donc un modèle polytomique non ordonné incluant les variables : origine (pays francophone/pays non-francophones répartis par continent), motif de titre de séjour, genre, aisance en français, connaissance de personnes d'origine française au moment de l'arrivée en France, et bénéficiaire d'allocations.

Les individus avec un risque de non-réponse élevé sont surtout identifiés pour « risque de difficulté de contact » et très peu d'individus ont un risque fort associé au « refus ». Pour cette raison, il est choisi de ne pas représenter de manière égale les trois risques de non-réponse lors de la sélection des individus à prioriser par les enquêteurs.

Une méthodologie différente de celle utilisée pour les fiches prioritaires de la vague 2 est donc appliquée : au lieu de sélectionner pour chacun des trois types de non-réponse les 10 % des probabilités de non-réponse les plus élevées, on sélectionne les 25 % des probabilités générales de non-réponse (somme des trois types) les plus élevées. Cela permet de sélectionner les individus les plus à risque, peu importe le type de non-réponse estimé de ces individus.

Cette méthode permet par ailleurs de sélectionner des individus ayant des probabilités proches pour les trois types, mais dont la somme est élevée. Ces individus n'étaient pas forcément sélectionnés par la précédente méthode, car aucune des 3 probabilités n'était assez grande pour faire partie des 10 % pour un type donné.

Comme en vague 2, les individus prioritaires sont répartis entre un groupe test et un groupe contrôle.

En sélectionnant les 25 % des individus ayant la plus faible probabilité de répondre, c'est-à-dire ceux pour lesquels la somme des probabilités associées aux trois risques est la plus forte, on obtient la répartition suivante, selon le type de risque dominant pour chaque individu :

**Tableau 3 - Répartition par type de risque des groupes prioritaires de test et de contrôle**

		Prioritaires test		Prioritaires contrôle	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
<b>Type de risque</b>	<b>Problème de contact</b>	529	79,9	462	78,3
	<b>Autre</b>	125	18,9	117	19,8
	<b>Refus</b>	8	1,2	11	1,9
<i>Total</i>		662	100	590	100

Source : exploitation enquête Elipa 2

Pour le terrain de la troisième vague (printemps 2022), en plus de la lettre-avis, il est demandé aux enquêteurs d'envoyer un SMS aux individus prioritaires pour doubler l'information de passage. Le SMS sera une version très succincte de la lettre et contiendra un lien vers une page plus détaillée. Ce moyen a déjà été testé pour d'autres enquêtes longitudinales [4] et avait permis de faire gagner 2 à 3 % de taux de réponse pour le groupe prioritaire.

## Bibliographie

**Lauraire P.**, « Le parcours des étudiants étrangers arrivés en France entre 2002 et 2016 », », *Infos Migrations*, n°88, juin 2017.

**Jourdan V., Prévot M.**, « L'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (personnes admises au séjour), Elipa 2 », *Infos Migrations*, n°97, juin 2020.

**Jourdan V.**, « Méthodes pour limiter la non-réponse pour la vague 3 d'une enquête longitudinale », contribution associée aux *XIIèmes Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris, 2015.

**DREES**, Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/00-le-panel-dobservation-des-pratiques-et-des-conditions-dexercice-en#toc-r-sum->, 2020

## Annexe

### Répartition des non répondants en vague 1

		Population "non réponse" (en %)			Population échantillon	
		Non contact	Problèmes téléphone	Refus	Effectif total	Pourcentage
<b>Age</b>	Moins de 24 ans	19,51	20,80	32,75	4 165	20,8
	25 à 54 ans	66,52	71,67	58,14	14 213	71,1
	55 ans et plus	13,98	7,54	9,11	1 622	8,1
<b>Origine</b>	Francophone	35,05	58,22	51,55	11 182	55,9
	Afrique	5,19	6,83	2,91	1 336	6,7
	Asie	46,52	26,62	31,98	5 655	28,3
	Amérique	6,76	4,20	6,01	931	4,7
	Europe hors EEE et AELE	5,94	3,70	6,98	820	4,1
	Autres	0,52	0,44	0,58	76	0,4
<b>Motifs</b>	Economique	21,23	20,76	16,47	4 118	20,6
	Membre de famille	15,10	15,86	17,44	3 017	15,1
	Famille de Français	15,25	21,69	23,26	4 307	21,5
	Liens personnels et familiaux	9,04	10,24	9,30	2 169	10,9
	Réfugiés, Protection internationale	28,66	21,87	15,89	4 350	21,8
	Autres motifs	10,72	9,59	17,64	2 039	10,2
<b>Sexe</b>	Femme	45,44	43,11	54,84	8 714	43,6
	Homme	54,56	56,89	45,16	11 286	56,4
<b>Ile de France</b>	Non	18,95	19,07	22,29	3 829	19,2
	Oui	81,05	80,93	77,71	16 171	80,9
<b>NPAI</b>	A reçu la lettre-avis	91,67	90,81	90,31	18 488	92,4
	N'a pas reçu la lettre-avis	8,33	9,19	9,69	1 512	7,6
<i>Effectif total</i>		<i>2 676</i>	<i>7 747</i>	<i>516</i>	<i>20 000</i>	